

## REUNION DU 27 AOUT 2010

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 27 août 2010  
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

**PRESENTS: MM. MORAND, BOUQUIN, LABBÉ, PERRUCHE, MARTIN, FORTON, ORLAND, RECLÉ, BERRUÉ, DECHERF, DE DREUZY.**

**ABSENT : M. TERENCE**

**Monsieur LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur BOUQUIN**

### **Au cours de sa séance, le Conseil :**

- **APPROUVE** à l'unanimité le choix du maître d'œuvre HYDROSCOP pour la création de la 7<sup>ème</sup> tranche d'assainissement collectif pour un montant de 8 441,50 HT € ;

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès du Conseil Général pour la défense incendie rue de la Forêt ;

- **ACCEPTE** la dissolution de la régie de recettes pour les produits annexes du gîte communal ;

- **CRÉE** une régie des recettes pour le service fax / photocopie ;

- **CRÉE** une régie d'avances pour les dépenses diverses dont le coût est inférieur à 10,00 €uros ;

- **ACCEPTE** la nomination du régisseur pour les régies de recettes « photocopie / fax » et « régie d'avance ».

Monsieur le Maire informe les membres du conseil

Suite à la demande du Maire auprès du Conseil Général du Loiret concernant les frais de dossier des titres de transport des enfants de Sennely scolarisés au collège de Lamotte Beuvron, le département du Loiret prendra en charge ces frais et se mettra en relation avec le conseil général du Loir et Cher afin de procéder au remboursement auprès des parents concernés.

Monsieur le Maire fait lecture d'un mot de remerciement de l'enfant Camille Mathieu pour le dictionnaire remis au 14 juillet.

Monsieur le Maire présente la liste des formations que l'AML (Association des Maires du Loiret) propose aux élus.